



SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Le mercredi 01 décembre 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Opération d'évacuation suite au relogement des Boute-en-Train

La résidence des Boute-en-Train, répartie sur deux bâtiments de 17 et 18 étages, représente un ensemble de logements locatifs sociaux. Elle a été construite en 1964-1965 sur un terrain acquis en 1962, à proximité du Boulevard Périphérique dans le quartier « Rosiers les Puces ». Le quartier est classé en zone de sécurité prioritaire depuis 2014. La dernière réhabilitation du gros œuvre de la résidence a été réalisée en 2010. Depuis, les travaux d'entretien ont considérablement diminué entraînant une dégradation de cette résidence gangrenée par un important trafic de stupéfiants.

En l'absence de projet d'aménagement partagé, sous les mandatures précédentes, la situation du trafic s'est aggravée et les conditions de vie des locataires détériorées.

#### **Le relogement de toutes les familles aux plus près de leurs attentes**

Dès la fin 2020, le maire et l'équipe municipale indignés des conditions de vie des habitants débutent le travail de relogement des 90 familles encore sur site, avec un seul objectif : reloger toutes les familles à Saint-Ouen et assurer la continuité de la scolarisation des enfants.

À l'issue de douze mois de travail intensif, le bailleur accompagné par la maîtrise d'œuvre sociale urbaine (MOUS) et les services de l'État a pu proposer à chaque foyer une proposition de logement qui répondait aux exigences politiques posées par l'exécutif en matière de maintien du loyer et/ou aux exigences réglementaires en matière de reste à vivre et de taux d'effort.

La situation des familles comportant des particularités liée à leur situation locative (dettes de loyers, sous-location) ou à leur situation personnelle (problématiques de santé, fort isolement) a également été prise en compte et résolue au cas par cas.

Ce 1<sup>er</sup> décembre 2021, les forces de l'ordre ont procédé à l'évacuation du site des Boute-en-Train. Cette évacuation conduite par la préfecture en coordination étroite avec les services de la ville et le bailleur SEMISO s'est déroulée dans le calme.

Cette évacuation laisse la place à une étape importante de sécurisation puis de démolition conduite par le bailleur de la ville, la SEMISO. À l'issue de ces travaux, une opération d'urbanisme transitoire proposera aux habitants un projet de ferme urbaine, animant et végétalisant ce terrain au cœur des Puces de Saint-Ouen.

Avec cette opération d'évacuation, la municipalité tient son engagement d'offrir à l'ensemble des habitantes et des habitants des conditions de vie préservées, sécurisées et propose l'embellissement et l'apaisement de quartiers fortement touchés par le trafic.

#### **Quel projet ?**

La démolition des deux tours interviendra début 2022.

Une ferme urbaine temporaire est aujourd'hui envisagée par la SEMISO et la Ville de Saint-Ouen-sur-Seine, ceci afin de se donner le temps d'affiner un projet d'aménagement définitif qui sera travaillé en concertation avec les Audoniennes et les Audoniens.